

PRÉFACE

Mon cher confrère,

L'idée de publier, sous forme de tract, votre travail sur les "*sirops calmants*" est bien à propos. Cela est même nécessaire, car les annonces sont en train de créer une fausse mentalité chez nos mères canadiennes.

Ces sirops jouissent en effet, auprès d'elles, d'une grande popularité. Elles leur reconnaissent bien des qualités; elles ne leur soupçonnent aucun défaut. Elles ne se doutent même pas, ces bonnes mères, que ces préparations, pour la plupart, contiennent des poisons mortels, comme de la morphine, de la jusquiame. Et elles sont toutes surprises quand on le leur dit. Sincèrement elles croient que ces sirops sont "*inoffensifs*".

Eh bien! il fallait enlever à ce médicament populaire cette enseigne trompeuse. Vous vous êtes donné pour tâche de faire l'éducation des mères sur ce point. Vous le faites en termes clairs et précis. Je vous en félicite cordialement. Vous avez fait là une belle œuvre. Puisse-t-elle produire tout l'effet désiré.

J'ajoute que vous avez mille fois raison d'appeler ces sirops des "*infanticides*". Que de fois, au cours de ma carrière de médecin, et surtout au dispensaire des "Gouttes de lait", j'ai été à même de constater les tristes effets de ces préparations. On ne compte plus les morts subites à la suite d'une dose trop forte, prise par erreur ou autrement. Que dire maintenant de ces pauvres petits qui, à force d'en prendre, deviennent de véritables morphinomanes. Ce sont, pour la plupart, des nerveux, des dyspeptiques,